

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE

(Haute-Vienne)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil onze, le 25 août à 18 H 30, le Bureau de la Communauté de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni à la Mairie d'Eymoutiers.

Nombre de délégués en exercice : 17

Date de convocation du Bureau : 18 août 2011

Présents : PERDUCAT D., FAYE J-P., PASQUET R., DOLLEY A., BATAILLE J-L., MOUTARDE N., MENUCELLI T., BUXERAUD H., LACOUTURIERE B., PERIGAUD C., BOUBY F., GANE I., CHADELAUD M., HANICOT J.

PETITE ENFANCE : Multi-Accueil Vassimômes / Association Familles Rurales /Subvention supplémentaire.

Monsieur le Président présente la demande de subvention exceptionnelle établie par l'Association Familles Rurales de Peyrat-le-Château, relative à mise en place d'un service de fourniture des repas aux enfants fréquentant l'équipement.

Ce service est mis en place à la suite d'une décision de la Caisse d'Allocations Familiales. Les repas seront fabriqués par la cuisine du Centre d'Aide par le Travail d'Eymoutiers et acheminés par les services de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière jusqu'à Vassimômes, au moyen d'un véhicule adapté, mis à disposition par l'Association des Anciens du Canton d'Eymoutiers.

La mise en place du service engendre des frais d'équipement pour l'Association Familles Rurales (thermomètres, vêtements et ustensiles aux normes, etc.), qui n'étaient pas budgétés. Le coût des repas, facturés par le CAT à l'Association Familles Rurales au tarif de 2,70 € par repas, ne l'était pas non plus.

Ainsi, l'Association Familles Rurales de Peyrat-le-Château sollicite une subvention supplémentaire auprès de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière, d'un montant de 2 523,10 €.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire vote une subvention supplémentaire de 2 523,10 €, au profit de l'Association Familles Rurales de Peyrat-le-Château.

Pour copie conforme:
Le 26 août 2011
Le Président.